Vacances de printemps : inscriptions accueils de loisirs

C'est l'heure des inscriptions pour les vacances scolaires de printemps !

Les inscriptions débutent lundi 25 mars sur le portail famille.

Pour les **3-11 ans** (niveau écoles élémentaires), les enfants sont accueillis :

- du 15 au 26 avril : voir programme des activités dans la rubrique "à télécharger"
- de 7h30 à 18h30
- inscription à la semaine
- 3 centres de loisirs sont ouverts :
  - à l'école J. Moulin de Ruoms et à l'ancien collège de Vallon Pont d'Arc pendant les 2 semaines
  - à l'ancienne école de Saint-Maurice-d'Ardèche la première semaine. La deuxième semaine, un transport peut être proposé vers le centre de loisirs de Ruoms.
- 1 semaine mixte du 22 au 26 avril : mini-camp à vélo de 3 jours/2 nuits du 22 au 24 avril puis accueil de loisirs classique le reste de la semaine (voir détails sur le portail familles). Uniquement pour les 8-11 ans.

Toutes les inscriptions se font de manière dématérialisée via le portail famille. Aucune inscription n'est effectuée par email ou téléphone.

- Votre enfant fréquente déjà les accueils de loisirs ? Votre espace est déjà créé sur le portail famille : vérifiez les informations avant de procéder à l'inscription
- Vous êtes une nouvelle famille ? Créez votre espace

N'hésitez pas à contacter le service pour toute question ou difficulté de connexion.

Cliquez ici pour vous connecter au portail famille

Les documents demandés (si non fournis en début d'année scolaire)

- Attestation d'assurance extra scolaire 2023-2024
- photocopie lisible des vaccins
- copie intégrale de l'acte de naissance (uniquement lors d'une première inscription)

L'inscription est validée quand le dossier est complet, lorsque les règlements sont à jour et que vous avez reçu un mail de confirmation.

Publié le lun 18/03/2024 - 12:01